



LCL
MÉDITERRANÉE



INFOS CSE

JUILLET 2026

RVP - TAUX CRÉATION DE VALEUR

8%
REGUL
4,1%

Lors du précédent CSE **vos élus CFDT LCL** ont été les premiers à alerter la Direction sur un changement brutal de règles, survenu lors du calcul de la RVP, concernant la ligne Création de Valeur.

La Direction nous informe que la régularisation de la RVP se fera au 31/12/2026 avec un taux de 4.1% du 01/01 au 30/06 et le taux de 8% du 01.07 au 31.12.

Le versement se fera sur la RVP de Février 2027.

Vos élus CFDT LCL restent mobilisés et vigilants quant à la mise en œuvre de ces ajustements.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Carole MACIA

Déléguée Syndicale Référente /
Représentante Syndicale
Référente Harcèlement
06 63 40 15 99



Nathalie CHABRAND

Élue CSE / CSEC / CSSCT
Secrétaire Adj. du CSE
06 28 35 09 03



Ludovic MARTIN

Élu CSE / Resp. Commission
Œuvres Sociales
06 45 50 43 73



Nathalie ROUSSON

Élue CSE / CSSCT / Trésorière Adj.
06 83 42 13 94



Frédéric FIOL

Élu CSE / Resp. Commission de
Contrôle du CSE
06 16 96 24 64



Christelle FAMILIAR

Élue CSE / CSEC
Membre CSSCT
06 03 15 78 66



Estelle PARMENTELAT

Élue CSE / CSSCT / Prud'hommes
06 29 46 32 12



Delphine STEUNOU

CSE Suppléante / Commission
Œuvres Sociales
06 18 95 61 42



Quentin FAVRE

CSE suppléant
06 78 46 30 79



Sandrine ZAMMIT

Déléguée Syndicale
06 64 12 68 67



Céline PANTEL

Déléguée Syndicale
06 84 36 72 79



LCL SISTERON : UN RELOGEMENT TEMPORAIRE FACE À L'URGENCE STRUCTURELLE



Depuis 2022, **vos élus CFDT LCL** alertent la Direction sur les risques liés à l'affaissement de la structure de l'agence de Sisteron.

Un repli temporaire, d'une durée indéterminée, est prévu dans l'ancienne agence Groupama, située à 150 mètres.

Le point de vigilance majeur : le fiduciaire reste maintenu dans l'agence actuelle ce qui nécessitera la présence régulière d'un salarié lors des interventions sur les automates.

Aucun calendrier de déménagement n'est encore fixé.

Vos élus CFDT LCL ont demandé une information/consultation sur ce dossier, qui a été refusée par la Direction. Nous resterons vigilants sur la sécurité et les conditions de travail.



Bientôt la rentrée scolaire !!



Le jour de la rentrée scolaire, vous pouvez prendre le temps nécessaire pour accompagner votre enfant, pour son entrée en maternelle, en cours préparatoire, en 6ème ou lors d'un changement d'établissement primaire. Si vous bénéficiez du régime des horaires variables, les absences correspondantes sont validées pour la durée comprise entre le début de l'horaire collectif de référence et votre retour à votre poste de travail.

INCIVILITÉS : ENSEMBLE, NE LAISSONS RIEN PASSER !



Insultes graves, menaces, agressions : ce n'est pas « le métier ». Ce n'est pas normal et ce n'est pas acceptable !

La Direction nous indique que, sauf préjudice matériel, c'est au salarié victime de déposer lui-même plainte. Mais soyons lucides : combien de salariés osent réellement pousser la porte d'un commissariat ou d'une gendarmerie après avoir été insultés ou menacés ? La peur des représailles, le sentiment d'être seul, la crainte de ne pas être soutenu... autant de raisons qui conduisent trop souvent les victimes à se taire. Et lorsque la victime ne porte pas plainte, les faits disparaissent des statistiques et restent souvent sans suite.

ALORS, NE RESTEZ PAS SEUL !

En cas d'insultes graves, de menaces ou d'agression, déposez plainte et prévenez **vos élus CFDT LCL** pour vous accompagner.

Nous avons demandé à la Direction de mettre en place un véritable accompagnement des salariés victimes, et de ne pas se contenter de leur dire : « À vous de déposer plainte. ».

PROJET MAINTENANCE RESEAU : LE CSE MÉDITERRANÉE COURT-CIRCUITÉ !

Alors que LCL prévoit la suppression de 174 automates au niveau DDR Méditerranée et une réorganisation profonde des métiers techniques, la Direction refuse de jouer le jeu de la transparence :

- Impacts sociaux masqués : Aucune étude précise sur l'évolution de la charge de travail, les effectifs cibles ou les nouvelles missions des Mainteneurs Réseaux .
- Au delà de l'impact RH, vos élus CFDT s'inquiètent de voir les incivilités fleurir avec une insatisfaction de nos clients avec un risque d'attrition qui pourrait conduire à terme à de possibles fermetures d'agences.
- Entrave au dialogue social : La Direction refuse de consulter les CSE locaux, prétextant un projet purement « national » sans adaptation locale. Une manière de noyer le poisson et d'empêcher vos élus de mesurer les réels impacts de ce projet.

Vos élus CFDT LCL resteront vigilants sur les agences du périmètre.

Télétravail : ... les mots de la Direction !!



Il n'est pas préconisé MAIS il n'est pas interdit non plus, de poser un jour de télétravail :

- la veille ou le lendemain d'un week end
- la veille ou le lendemain de congés

“Le télétravail n'est pas une récompense”
dixit la Direction

KALI

Enfin nos éléments de rémunération sont apparus dans l'outil !!

Ils se trouvent dans la "Fiche Express"....
.. mais les chiffres antérieurs à 2017 ne sont pas visibles...



<https://www.cfdt-lcl.fr>



Bonnes vacances
AUX AOÛTIENS !

